

**Ministry of Education**

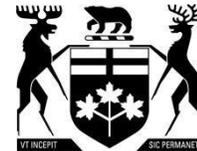
Minister

315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest  
Toronto ON M7A 0B8



Ontario

Le 16 octobre 2024

Scott Sincerbox,  
Président  
Administration des écoles  
provinciales  
255, rue Ontario Sud Milton  
(Ontario) L9T 2M5

**Objet : Lettre concernant les lignes directrices de l'Administration des écoles provinciales pour 2025-2026**

Monsieur,

Je suis ravie de vous faire part des priorités de notre gouvernement concernant l'Administration des écoles provinciales (AEP) pour 2025-2026.

Les écoles provinciales de l'Ontario offrent un enseignement et des possibilités de grande qualité aux élèves sourds, malentendants, aveugles, malvoyants et sourds-aveugles. Votre travail, et celui de vos collègues membres de l'AEP, permet d'aborder des questions liées aux conditions d'emploi des enseignants, des directrices et directeurs d'école ainsi que des directrices et directeurs adjoints employés dans les écoles gérées par la province, à la ratification de la convention collective et au traitement des griefs et des demandes de congés.

Les organismes relèvent du gouvernement et sont censés agir dans l'intérêt de la population ontarienne et veiller à ce que les contribuables y trouvent leur compte. Les organismes sont également tenus d'adhérer aux politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités et les orientations de notre gouvernement. En tant que président, vous devez veiller à ce que le plan d'activité de l'AEP démontre les projets de l'organisme pour répondre aux attentes et aux priorités gouvernementales ci-dessous et à ce que les progrès et les réalisations soient signalés dans votre rapport annuel. Le respect de ces exigences fait l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor ou au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre définit mes attentes pour 2025-2026, à savoir que l'AEP soit novatrice, durable et responsable en suivant les lignes directrices suivantes :

## **Innovation**

1. Simplifier les interactions avec les clients.
2. Élargir et optimiser l'offre de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.
4. Sur demande, transmettre à ApprovisiOntario les données liées aux dépenses et à la planification des achats, aux ententes contractuelles et aux relations avec les fournisseurs, afin de soutenir la prise de décision fondée sur les données.

## **Durabilité**

5. Renforcer la prestation de services publics en optimisant les capacités opérationnelles et en orientant les ressources existantes vers les domaines prioritaires.
6. Utiliser efficacement les ressources publiques et
  - a) opérer dans le cadre des allocations financières de l'organisme;
  - b) gérer de manière prudente et responsable la taille des effectifs. Lorsqu'un organisme doit grandement augmenter ses effectifs, il doit soumettre au ministre, pour approbation, un plan de ressources humaines justifié par les priorités du gouvernement et/ou le mandat de l'organisme.

## **Sens des responsabilités**

7. Élaborer des mesures de rendement axées sur les résultats et en rendre compte afin de contrôler et de mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises ou des organismes en gérant activement les données et la cybersécurité et en faisant état des utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, notamment les plans d'atténuation efficaces.
10. Aligner les politiques de travail hybride avec la fonction publique de l'Ontario et définir et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière et de trouver des moyens de réduire les coûts.
  - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure pour trouver des possibilités d'aménagement d'espaces de bureaux.
  - b) S'aligner sur la directive du Conseil de gestion du gouvernement (CGG) sur les biens immobiliers et les normes d'entreprise liées à l'aménagement de locaux à bureaux modernes de la FPO
11. Élaborer et encourager des initiatives de diversité et d'inclusion en favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

Les attentes mentionnées ne s'appliquent pas toutes à l'AEP, mais il s'agit des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux gérés par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir des précisions sur chaque priorité et sur les mesures de rendement correspondantes qui peuvent servir si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous fais également part des priorités propres à l'AEP :

- S'acquitter des responsabilités de l'AEP afin de promouvoir la prestation de services éducatifs de qualité et de garantir que les besoins éducatifs des élèves des écoles provinciales sont satisfaits.
- Collaborer et maintenir des lignes de communication ouvertes entre les membres de l'AEP, la direction de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Administration des écoles provinciales et la Direction des écoles provinciales et d'application afin de traiter efficacement les questions soulevées par la Fédération des enseignantes et des enseignants, de contribuer à maintenir un environnement de travail positif, de résoudre les griefs de la Fédération des enseignantes et des enseignants de manière juste et équitable, d'assurer le respect de sa convention collective et de promouvoir la transparence.
- Équiper les membres de l'AEP pour que l'organisme remplisse son mandat, en bénéficiant des contributions et de l'expertise de chaque membre et en l'aidant à maintenir un effectif complet.

Je serais ravie de discuter de ces priorités au cours de notre prochaine réunion, et je me réjouis d'apprendre comment elles seront prises en compte dans le prochain plan d'activités et dans les opérations actuelles de l'organisme.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, pour votre engagement continu envers l'AEP. Votre travail et votre soutien sans relâche sont inestimables pour le gouvernement et pour les Ontariennes et les Ontariens.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à la sous-ministre Denise Cole par courriel à l'adresse [Denise.A.Cole@ontario.ca](mailto:Denise.A.Cole@ontario.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées,

Jill Dunlop  
Ministre de l'Éducation

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

c.c. Denise Cole, sous-ministre, Ministère de l'Éducation

Louis Dimitracopoulos, directeur général de l'administration/sous-ministre adjoint,  
Division de la gestion et des services ministériels, Ministère de l'Éducation

Clayton La Touche, sous-ministre adjoint, Division du soutien aux élèves et des  
services régionaux, Ministère de l'Éducation